



NIELSEN

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ BLUE WINDOW CLEAN II

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BLUE WINDOW CLEAN II

Identification interne L715

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien.

Utilisations déconseillées Utiliser seulement pour les applications prévues.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur NIELSEN CHEMICALS
 RAWDON ROAD
 MOIRA
 SWADLINCOTE
 DERBYSHIRE
 DE12 6DA
 TEL: +44 (0) 1283 222277
 FAX: +44 (0) 1283 225731
 info@nielsenchemicals.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 (0) 777 8505 330 (24 hrs).

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger EUH208 Contient du C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix). Peut produire une réaction allergique.

Mentions de mise en garde P280 Porter des gants de protection.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

UFI UFI: AN71-N09E-H00X-2U56

Étiquetage des détergents 5 - < 15% hydrocarbures aliphatiques, < 5% parfums, Contient METHYL-2H or METHYL-4 (3:1) Mixture of EC NO 220-239-6

2.3. Autres dangers

BLUE WINDOW CLEAN II

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

2-butoxyéthanol		5-10%
Numéro CAS: 111-76-2	Numéro CE: 203-905-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475108-36-XXXX

Classification

Acute Tox. 4 - H302
 Acute Tox. 4 - H312
 Acute Tox. 4 - H332
 Skin Irrit. 2 - H315
 Eye Irrit. 2 - H319

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
Contact cutané	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique.
Ingestion	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.
Contact cutané	Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
Contact oculaire	Peut provoquer une gêne.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO).

5.3. Conseils aux pompiers

BLUE WINDOW CLEAN II

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Eviter l'inhalation de vapeurs. Prévoir une ventilation suffisante. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Eviter le contact avec des outils et objets contaminés. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Porter des gants de protection. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter de respirer les vapeurs ou aérosols. Ne pas réutiliser les conteneurs vides. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Eviter le contact avec des outils et objets contaminés. Ne pas manipuler les emballages endommagés sans équipement de protection. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker à des températures comprises entre 4°C et 40°C.

Classe de stockage Stockage de produits chimiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

2-butoxyéthanol

BLUE WINDOW CLEAN II

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 ppm 49 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 50 ppm 246 mg/m³

*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

2-butoxyéthanol (CAS: 111-76-2)

DNEL

Industrie - Contact avec la peau; Court terme Effets systémiques: 89 mg/kg/jour

Industrie - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 663 mg/m³

Industrie - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 75 mg/kg/jour

Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 98 mg/m³

Consommateur - Contact avec la peau; Court terme Effets systémiques: 44.5 mg/kg

Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 426 mg/m³

Consommateur - Ingestion; Court terme Effets systémiques: 13.4 mg/m³

Consommateur - Contact avec la peau; Long terme Effets systémiques: 38 mg/kg

Consommateur - Ingestion; Long terme Effets systémiques: 3.2 mg/kg

Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 49 mg/kg

Consommateur - Inhalatoire; Effets locaux: 123 mg/kg

Industrie - Inhalatoire; Effets locaux: 246 mg/m³

PNEC

- eau douce; 8.8 mg/l

- eau de mer; 0.88 mg/l

- Sédiments (eau douce); 34.6 mg/kg

- Sol; 2.8 mg/kg

- Station d'épuration des eaux usées; 463 mg/l

- Sédiments (eau de mer); 3.46

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de sécurité bien ajustées.

BLUE WINDOW CLEAN II

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre. Pour les mélanges, la durée de protection des gants ne peut pas être estimée précisément. Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.15 mm. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Le choix des gants de protection dépend des produits chimiques manipulés, et des conditions de travail et d'utilisation. L'exposition répétée aux produits chimiques dégradera la capacité du gant à résister aux produits chimiques. Les environnements de travail et les pratiques de manipulation des produits peuvent varier, c'est pourquoi des procédures de sécurité devraient être développées pour chaque application prévue. Des gants fabriqués dans les matériaux suivants peuvent fournir une protection chimique appropriée: Caoutchouc nitrile. Caoutchouc (naturel, latex).

Mesures d'hygiène

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140. Les cartouches à filtres anti-gaz et filtres combinés conformes à la norme européenne NF EN 14387. Filtres à particules conformes à la norme européenne NF EN 143. Demi-masques respiratoires filtrants jetables conformes à la norme européenne NF EN 149 ou NF EN 405. Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre combiné, type A2/P2. Filtre à vapeurs organiques + poussières et brouillard.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Bleu.
Odeur	Agréable.
pH	pH (solution concentrée): 6.0 - 8.0
Densité relative	0.99 @ 25°C
Solubilité(s)	Complètement soluble dans l'eau.

9.2. Autres informations

Autres informations	Indéterminé.
---------------------	--------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

BLUE WINDOW CLEAN II

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Indéterminé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO₂).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 23 187,25

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 14 077,03

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Données de références croisées. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 14 608,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Données de références croisées. Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Données de références croisées. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Données de références croisées. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Données de références croisées. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Ne contient pas de substance mutagène avérée.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Ne contient pas de substance avérée cancérogène.

BLUE WINDOW CLEAN II

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité - Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Données de références croisées. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Données de références croisées. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Inhalation Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique.

Ingestion Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

Contact oculaire Peut provoquer une gêne.

Dangers chroniques et aigus pour la santé Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. Délipidation, assèchement et gerçures de la peau.

Voie d'exposition Cutanée

Organes cibles Peau

Symptômes Allergies. Peau sèche.

Considérations médicales Les antécédents médicaux du travailleur peuvent conduire à un risque accru d'effets néfastes sur la santé à la suite d'une exposition à ce produit: Allergies.

Informations toxicologiques sur les composants

2-butoxyéthanol

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 1 100,0

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀
inhalation)

ETA inhalation (vapeurs
mg/l) 110,0

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀
mg/kg) 530,0

Espèces Rat

BLUE WINDOW CLEAN II

Indications (DL₅₀ orale)	Valeur estimée.
ETA orale (mg/kg)	530,0
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
ETA cutanée (mg/kg)	3 000,0
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	30,0
<u>Sensibilisation cutanée</u>	
Sensibilisation cutanée	Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

12.1. Toxicité

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

2-butoxyéthanol

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 hours: 820 - 1490 mg/l, Poissons
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 hours: 835 - 1550 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	Cl ₅₀ , 72 hours: 1840 mg/l, Algues

C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix)

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.01 < C(E)L ₅₀ ≤ 0.1
Facteur M (aigu)	10
Toxicité aiguë - poisson	Valeur estimée. CL ₅₀ , 96 hours: 13 mg/l, Poissons

toxicité aquatique chronique

NOEC	0.001 < NOEC ≤ 0.01
Dégradabilité	Non rapidement dégradable
Facteur M (chronique)	10

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit devrait être biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

12.4. Mobilité dans le sol

BLUE WINDOW CLEAN II

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets L'élimination de ce produit, intermédiaires de production, résidus et sous-produits doit toujours être conforme aux dispositions légales en matière de protection environnementale et d'élimination des déchets et à toute exigence des autorités locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

Special Provisions note

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

UFI UFI: AN71-N09E-H00X-2U56

BLUE WINDOW CLEAN II

Législation UE	Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 sur les détergents, modifié. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
-----------------------	--

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. CAS: Chemical Abstracts Service. DNEL: Dose dérivée sans effet. CE ₅₀ : La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum. IATA: Association Internationale du Transport Aérien. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane). DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) . NOEC: Concentration sans effet observé. PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. PNEC: Concentration prédite sans effet. ONU: Organisation des Nations unies. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
Sigles et abréviations utilisés dans la classification	Acute Tox. = Toxicité aiguë Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique Eye Dam. = Lésions oculaires graves Eye Irrit. = Irritation oculaire Skin Corr. = Corrosion cutanée Skin Irrit. = Irritation cutanée Skin Sens. = Sensibilisation cutanée
Commentaires sur la révision	NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.
Date de révision	21/06/2019
Révision	4.0
Remplace la date	20/12/2018
Numéro de FDS	27326
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. EUH208 Contient du C.I.T. (EC No. 247-500-7) & M.I.T. (EC No. 220-239-6) (3:1 Mix). Peut produire une réaction allergique.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.